



PREFECTURE DE VAUCLUSE

Direction Départementale
De l'Équipement et de l'Agriculture
de Vaucluse

DECISION D'AGREMENT DE MAITRE-EXPLOITANT

LE PREFET DE VAUCLUSE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu l'article R 343-4 du Code Rural

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2003 relatif à la mise en œuvre du stage six mois

Considérant la demande d'agrément en qualité de maître-exploitant formulée par :
JACUMIN Gérard – 28 rue Porte Rouge – 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE

Considérant l'avis émis par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture lors de sa séance du 12 novembre 2009

DECIDE

Monsieur JACUMIN Gérard est agréé en qualité de maître-exploitant pour une durée de 5 ans à compter du 12 novembre 2009

N° d'agrément : 084 09 001

Nombre de stagiaires simultanés autorisé : 1

Avignon, le 24 novembre 2009

Pour
le Directeur Départemental
de l'Équipement et de l'Agriculture
et par délégation,
Le Chef du Service Économie Agricole
Et Territoires Ruraux,



J. GUENOT